

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Monsieur Fabian DE BOEY
Directeur-Adjoint
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 10/11/2025

N/Réf. : BXL23031_750_PU
Gest. : MB
V/Réf. : T402/2025
Corr: Mazaraky Sylvie
NOVA : 04/PU/1984883

BRUXELLES. Rue Tielemans, 34
(= en zone de protection de l' Ancienne maison communale de Laeken)
PERMIS D'URBANISME: transformer un commerce en vue d'étendre un logement unifamilial (mise en conformité) ; et d'autre part, aménager un garage, démolir un petit volume en façade arrière, aménager une terrasse couverte et transformer la façade avant

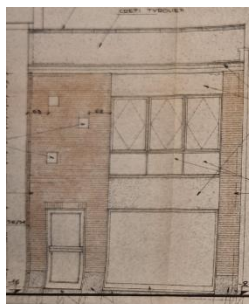
Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur-Adjoint,

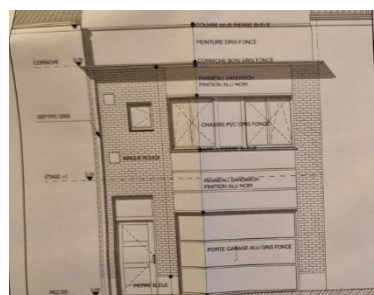
En réponse à votre courrier du 21/10/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 05/11/2025, concernant la demande sous rubrique.



©Street View 2024



Façade avant
situation de droit (1960)

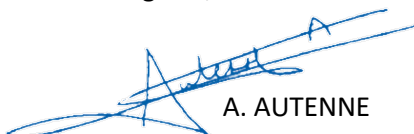


Projet

Les interventions en façade avant ont résulté en une banalisation de celle-ci et à un appauvrissement du contexte urbain du bien classé tant au niveau de la qualité des matériaux qu'au niveau de celui du chromatisme. La CRMS n'est donc pas favorable à leur régularisation. Le placement d'une grande porte de garage sectionnelle accentuerait encore cette situation.

Les interventions intérieures et en façade arrière n'ont pas d'impact défavorable sur l'ancienne maison communale classée.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur-Adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urb.a.ccueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; sylvie.mazaraky@brucity.be